



ARGENTAN

102 rue Aristide Briand 61200 ARGENTAN
02.33.39.28.28

FALAISE

23 rue Trinité 14700 FALAISE
02.31.20.60.89

PUTANGES-LE-LAC

5 Bis Rue Aristide Briand 61210 Putanges le Lac
09.53.62.41.56

SEES

12 rue de la République 61500 SEES
02.33.28.62.82

Déroulement de la formation aux catégories « A1 et A2 » du permis de conduire

Les enjeux de la formation à la conduite

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Les conducteurs sont surexposés pour ce qui est du risque routier. L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir. Votre enseignant diplômé de la sécurité routière vous amènera à acquérir toutes ces compétences.

La formation doit permettre à tout usager :

- De prendre conscience des facteurs de risque ;
- De comprendre les interactions entre ces facteurs ;
- De prendre en compte lors de la conduite de ses capacités et de ses limites ;
- D'adopter une conduite apaisée ;
- De comprendre l'interaction entre l'Homme / le Véhicule / l'environnement.
- Permet d'accroître ses capacités d'auto-évaluation sur ses points forts et ses faiblesses ;
- Permet de faciliter la mise en place de stratégies individuelles pour une conduite plus sûre.

La formation facilite :

- La mémorisation des règles ;
- L'assimilation des règles et des comportements à adopter ;
- La compréhension, notamment avec l'alternance entre la théorie et la pratique qui permet de mettre en pratique sur la route les connaissances acquises ;
- Les transferts des connaissances vers les savoir-faire et inversement.

Déroulement de la formation

La formation se décompose en une partie théorique (ETM) et une partie pratique.

Au travers de ce programme, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Afin de suivre la formation , des grilles de progression accompagnent l'élève dans l'auto évaluation.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Déroulement de l'examen

L'élève sera convoqué par l'auto-école à une heure précise afin d'aller jusqu'au centre d'examen qui se situe à Alençon

Un enseignant de la conduite moto accompagnera les élèves au permis avec une voiture de l'auto école ainsi que les motos .

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux parties :

- La première : hors circulation (plateau)
- La seconde : en circulation

Ces deux parties de l'épreuve sont évaluées par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'épreuve hors circulation permet d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc.

Attention ! Il faut que cette épreuve soit validée pour passer à l'épreuve circulation qui consiste à évalué le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Elle se déroule dans un environnement varié ou l'élève doit :

- Emprunter des routes droites, virages
- Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et décélération
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier

- Dépasser et croiser des véhicules
- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule

A l'issue de l'épreuve, l'inspecteur remplira ce bilan de compétences pour remplir la grille d'évaluation.

Le résultat de l'examen sera délivré par l'auto école dès réception de l'email ou l'élève pourra regarder sur le site du ministère. En aucun cas l'enseignant donnera son avis à l'élève à l'issue de l'examen.

Au final, deux possibilités :

- 1) Obtention du permis de conduire : l'élève rapportera les pièces justificatives nécessaires à la demande de son permis en ligne avec ANTS et c'est le bureau qui se chargera des démarches
- 2) Echec au permis de conduire, l'élève devra reprendre une heure de conduite avec son enseignant pour faire le bilan et ce dernier se chargera de reprogrammer la suite de la formation par l'intermédiaire d'autres heures de conduite ou d'un autre examen.